



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

AVIS DE SOUTENANCE DE THESE DE DOCTORAT

**Mademoiselle Clémentine CAUMES soutiendra une thèse
le 25 novembre 2010 à 9h**

Salle des thèses

SPÉCIALITÉ : DROIT

Titre de la thèse : L'interprétation du contrat au regard des droits fondamentaux

Membres du jury :

COSTA Delphine, PR Droit public, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse,

MARGUENAUD Jean-Pierre, PR Droit privé, Université de Limoges,

MOULY Clémence, MCF Droit privé, Université Montpellier I,

PELISSIER Anne, PR Droit privé, Université Montpellier I,

PUIG Pascal, PR Droit privé, Université de la Réunion,

Résumé de la thèse :

L'influence des droits fondamentaux en droit interne, notamment en droit des contrats, fait l'objet d'une croissance considérable.

Plus précisément, l'interprétation de l'acte contractuel - entendue comme la définition d'une clause ou la détermination d'une obligation - doit aujourd'hui être réalisée au travers du prisme des droits fondamentaux.

Cette démarche est le fruit d'un travail complémentaire du juge européen - lequel dicte l'influence - et du juge interne, lequel la réceptionne.

L'exigence d'une conformité des relations privées à la Convention européenne des droits de l'homme modifie en profondeur les rouages des raisonnements civilistes traditionnels.

En ce sens, tant l'observation de l'influence, que son appréciation seront abordées.

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

Collège des Etudes Doctorales
case 3
74 rue Louis Pasteur
84029 Avignon cedex 1

+33 (0) 4 90 16 25 29 (tél)
+33 (0) 4 90 16 25 31 (fax)

bureau 1W69

etudes-doctorales@univ-avignon.fr